

Qui sommes-nous...

Des personnes concernées par l'autisme avec le besoin de servir, d'aider, d'informer, de sensibiliser sur la réalité du quotidien, de la bataille de tous les jours.

Nos projets :

Sensibiliser à travers le lionisme pour agir ensemble sur des actions au cours desquelles nous pourrions apporter notre soutien.

Créer une synergie à travers le lionisme pour l'autisme.

Pouvoir aider des familles, des enfants, des adolescents et des adultes sans solution.

Apporter nos expériences par la diversité des membres et des régions sur lesquelles nous œuvrons tant en présentiel qu'en visio.

Nos particularités :

Le Lions Ozoir Cyber Club Actions Autisme Francophone est le premier Lions Club spécialisé Autisme et Cyber de France.



Ensemble on va plus loin pour servir !

Pour nous suivre nous rejoindre faire un don

Mail : lionsozoirautismefrancophone@gmail.com

Contact : Véronique Barranco 06 12 88 01 13

Présidente fondatrice

Facebook – LinkedIn – Instagram

Le Lions International est aujourd'hui le plus grand Club Service du monde.

Il réunit à ce jour 1,4 million d'hommes et femmes répartis dans 47 000 clubs à travers 200 pays.

Il est reconnu en tant qu'ONG par les plus grandes institutions internationales (ONU, UNESCO, UNICEF, OMS et Conseil de l'Europe) où il dispose dans ces institutions d'un siège consultatif.

Nous sommes convaincus qu'en agissant ensemble, nous pouvons faire bouger les lignes en faisant connaître l'autisme avec toutes ses richesses en ouvrant les portes à toutes ces personnes exclues du système par leurs différences alors que nous aurions tant à apprendre de ces personnes.

Nous servons



LOCC ACTIONS AUTISME FRANCOPHONE

Ensemble on va plus loin !
Pour servir



Pour qui : pour l'autisme

Pourquoi : pour avancer ensemble

Comment : en sensibilisant, en informant sur la réalité du quotidien des personnes autistes

Quand : autant que possible par les actions et tous les jours par nos rencontres

Combattre les idées reçues :
L'autisme n'est pas une maladie
L'autisme n'est pas un trouble mental
L'autisme n'est pas un handicap mental

L'autisme est une différence
neurodéveloppementale

DECOUVRIR L'AUTISME

Maladie mentale, handicap mental ou psychique (...) : difficile pour bon nombre d'entre nous de connaître la définition exacte de l'autisme.

Voici quelques clés pour mieux comprendre ce trouble neurodéveloppemental.

1911 : un psychiatre Suisse du nom d'Eugen Bleuler invente le terme d'AUTISME pour qualifier certains symptômes de la schizophrénie.

1943 : un autre spécialiste, Leo Kanner, fait la distinction entre l'autisme infantile précoce et la schizophrénie infantile.

Trouble du spectre de l'autisme (TSA)

Depuis plus d'un siècle, la caractérisation de l'autisme typique a largement évolué et intègre désormais un ensemble plus vaste regroupé sous le nom de trouble du spectre de l'autisme (TSA). Ce trouble, qui se met en place AVANT la naissance, se manifeste notamment par :

- Des altérations des interactions sociales,
- Des problèmes de communication (langage et communication non verbale),
- Des troubles du comportement correspondant à un répertoire d'intérêts et d'activités restreint, stéréotypé et répétitif des réactions sensorielles inhabituelles.

L'autisme n'est pas une maladie mentale

Contrairement aux idées reçues, l'autisme n'est pas une maladie mentale ou trouble mental.

Un trouble mental est défini comme étant un syndrome caractérisé par des perturbations cliniquement significatives dans la cognition, la régulation des émotions, ou le comportement d'une personne qui reflète un dysfonctionnement dans les processus psychologiques biologiques, ou développementaux sous-jacents au fonctionnement mental.

L'autisme est un trouble neurodéveloppemental

Le trouble du spectre de l'autisme est classifié au sein de la catégorie des troubles neurodéveloppementaux.

70 % des personnes avec TSA n'ont pas de trouble du développement intellectuel associé selon la Haute Autorité de Santé (HAS). Même raisonnement avec la notion de handicap psychique qui est la conséquence de diverses maladies (troubles névrotiques graves comme les TOC (troubles obsessionnels compulsifs)).

En revanche, il n'est pas exclu que l'autisme et les TSA s'accompagnent de problèmes psychiatriques tels que la dépression ou l'anxiété.

L'autisme est considéré depuis 1996 comme un handicap

Cette reconnaissance donne accès aux personnes TSA à un certain nombre de droits sociaux sur le papier qui sont très loin de la réalité au quotidien.

L'accompagnement... tout au long de la vie

L'accompagnement de la personne et de ses proches aidants, est primordial et permettra d'apprendre à grandir et évoluer dans notre société. Même si la France accuse toujours un important retard vis-à-vis de pays souvent cités en exemple comme les Etats Unis ou le Canada, les politiques tentent de rattraper ce retard.



*source psychodon



Nos partenaires

